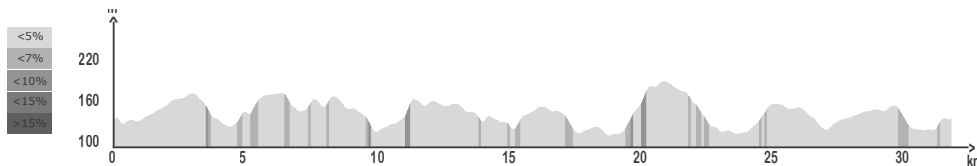




### LA CROIX DE LOGNONET

(extrait du Topoguide VTT au Pays des Manoires)

Assez roulant, ce parcours présente certaines difficultés : descentes techniques, portions pentues, mouillères et passages herbeux. L'ensemble est agrémenté par la découverte de quelques beaux fleurons de l'architecture manoriale percheronne.



### INFORMATIONS PRATIQUES



**Départ :**  
Saint-Cyr-La-Rosière, Place de la Mairie

Longitude : 0.63963  
Latitude : 48.33049



**Altitude min :** 116 m



**Altitude max :** 195 m

### CODE DE BONNE CONDUITE

Emprunter les circuits balisés, pour votre sécurité et par respect des propriétés privées.

Observer le code de la route.

Maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.

Céder le passage aux randonneurs équestres et pédestres, ralentir à leur approche et les dépasser avec précaution.

Respecter la nature.

Passer à distance des animaux pour ne pas les effrayer.

En toute occasion, se montrer discret et courtois.

## LE CIRCUIT



**Longueur :** 32 km

**Difficulté :** Difficile

**Balilage :**  Tourner à droite  Tourner à gauche  Continuer tout droit

**Attention :** En période de chasse (fin septembre à fin février), soyez très vigilants. Renseignez-vous auprès de l'ONF pour connaître le calendrier des jours de chasse en forêt domaniale ou auprès de l'Office de Tourisme.

### DESCRIPTIF DU PARCOURS

Prendre à droite la D277, direction La Chapelle-Souëf, puis à gauche. La Héraudière. La Fourmondrière.

**1,1 km** Quitter la départementale, emprunter à droite le chemin empierré de la Pataise. Bifurquer à droite, puis aussitôt à gauche. Les Grouas. Rejoindre le chemin du Haut-Tertre, continuer jusqu'à la D626 (croix de pierre).

**3,2 km** Traverser la départementale, descendre le chemin de la Couprie, encaissé, caillouteux et humide (difficulté technique). Prendre à droite le chemin de la Borde, rejoignant la D626. À gauche sur 800 m.

**5 km** À mi-côte, bifurquer à droite pour descendre un chemin encaissé et humide (difficulté technique) qui remonte et débouche à la Foucherie. Contourner le hameau et gagner la C1. La Petite Epaize. Suivre à gauche la voie communale jusqu'au Pressoir. À droite. Descendre la C3 et prendre la C2, direction Les Roterières. Continuer tout droit par un chemin de terre qui descend à la Guénustière et remonte jusqu'à la Gouhourie.

**8,4 km** Après le hangar agricole, tourner à gauche, prendre un chemin de terre se poursuivant par un chemin creux qui descend jusqu'au Champ Voisin. Continuer par un chemin goudronné que l'on suit à gauche. La Braudière. À la Pichonnière, bifurquer à droite. La Renaudière. Descendre pour rejoindre la D9 au Frêne.

**10,3 km** Prendre à droite la départementale sur 80 m, bifurquer à gauche et suivre le chemin du Val d'Enfer. Franchir un ru et remonter à droite un chemin encaissé (pente forte) débouchant à la Grande Courbetière. Emprunter sur 200 m un chemin goudronné, tourner à gauche dans un virage et prendre un chemin creux aboutissant à un champ de culture. Virer à gauche, puis obliquer à droite en suivant le chemin conduisant au Bois Marin. Contourner la propriété pour déboucher sur un chemin goudronné. À gauche.

**13,2 km** 150 m après le Puiseau, prendre à gauche le chemin de la Malterrière qui descend puis remonte. Gagner la Noë, à droite. Poursuivre tout droit par un chemin en herbe qui, après un crochet à droite mène à Souasé (bel habitat restauré). À droite, descendre un chemin creux. Franchir un ruisseau (passerelle) et gagner, après une montée, le Petit Poutron. Suivre tout droit une route goudronnée. Au hameau de Beaulieu, tout droit jusqu'à un carrefour en Y.

**16,8 km** Traverser une route goudronnée pour gagner la Croix. À hauteur de cette propriété, emprunter un chemin de terre descendant vers Préaux. Rejoindre le centre du bourg et prendre à gauche la D313, puis encore à gauche la D9, direction Saint-Agnan-sur-erre. Monter la côte de la Vélardière.

**18,9 km** Peu après la Maisonnasse, descendre à droite. Franchir l'Erre (passerelle) et remonter pour déboucher face au chemin de Bétigny-Gaulard. À gauche. Le Champ Fournier. Monter à droite le chemin de Bétigny-Manivel. Contourner par la droite la propriété de Bétigny-Guillaume et monter progressivement en suivant l'orée du bois du Mont Cendroux. Déboucher sur la D211 à la Croix Faindaise, signalée par 3 ifs.

**20,8 km** Suivre la départementale à droite sur 400 m, virer à droite et pénétrer en sous-bois. Suivre sa lisière. À un carrefour, tourner à droite. L'Aiguillon. À la Renaudière, longer à droite les bâtiments de cette ancienne ferme, descendre le chemin de la Vallée (pente forte, habitation. Prudence !). Continuer par Bétigny-Gaulard où l'on bifurque à gauche. La Heudière. Rejoindre la D313.

**23,7 km** Prendre à droite la départementale sur 75 m. Au lieu-dit Le Petit Jeu, à gauche, direction La Lubinière (depuis le chemin communal, vue sur le manoir). À la Basse-Passière, abandonner le chemin goudronné et suivre tout droit un long chemin creux qui monte régulièrement (difficulté technique). À une intersection, à droite, 400 m plus loin, à gauche vers le Royau.

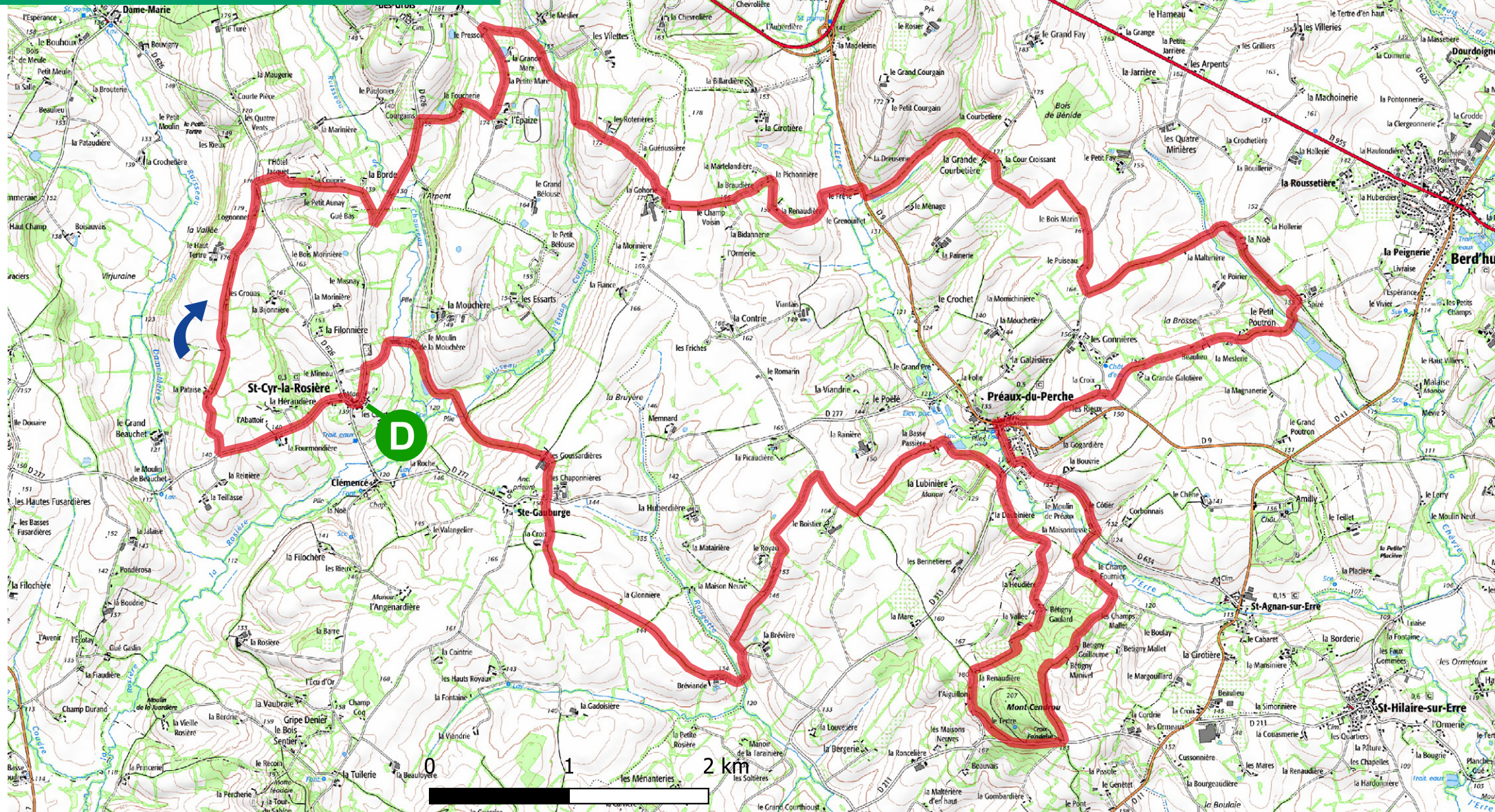
**26,4 km** À l'entrée du chemin du manoir (accès autorisé jusqu'à hauteur du tilleul), descendre par un chemin de terre rejoignant le chemin de la Brévière. À gauche sur 100 m, à droite pour gagner la Bréviande. Longer les bâtiments de la ferme et bifurquer à droite en prenant un long chemin herbeux, entre les champs de culture. À La Croix, suivre un chemin goudronné qui débouche sur la D277, à Sainte-Gauburge. À gauche, prieuré et Écomusée du Perche (500 m AR), à droite, manoir de la Chaponnière.

**29,5 km** Prendre tout droit vers les Goussardières. À la seconde ferme, passer entre deux corps de bâtiment (vue sur le prieuré de Sainte-Gauburge) et bifurquer à droite. Longer un petit hangar et descendre un chemin creux, humide par endroits. Franchir à gué le ruisseau de l'Étang Cochard, suivre tout droit jusqu'au moulin de la Mouchère.

**31,3 km** Monter à gauche la C9. Retour au bourg de Saint-Cyr-la-Rosière par la D626, à gauche.



# LA CROIX DE LOGNONET À VTT



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61  
Tél 02 33 28 88 71  
[www.ornetourisme.com](http://www.ornetourisme.com)  
[www.randonnee-normandie.com](http://www.randonnee-normandie.com)

Parc naturel régional du Perche  
Tél 02 33 85 36 36  
[www.parc-naturel-perche.fr](http://www.parc-naturel-perche.fr)

Ecomusée du Perche  
Tél 02 33 73 48 60  
<http://ecomuseeduperche.com/>